

# HISTORIQUE DE L'HUÎTRE ET DE SON EXPLOITATION

Connue et appréciée depuis l'antiquité en particulier par les romains et aussi à la cour à Versailles ce coquillage comporte un grand nombre de variétés.

À l'origine l'huître de nos régions, *ostréa edulis*, est une huître plate. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les huîtres sont récoltées à la main ou pêchées sur des bancs naturels en eau profonde à l'aide d'une drague.

La rivière d'Auray présente alors des bancs particulièrement riches.

## L'activité ostréicole y est très réglementée

### Le temps de pêche :

La pêche des huîtres est ouverte du 1er Septembre au 30 Avril, interdite la nuit et pendant l'été afin de préserver la ressource.

### Les engins de pêche :

En 1852-1853, la taille de la drague, engin de pêche controversé, est définie dans la loi sur la pêche côtière : « *La drague des huîtres, cernée de fer, porte un sac se terminant au carré qui sera en filet de chanvre, en lanières de cuir ou en fil de fer. Les mailles auront au moins 0,005 mètres au carré. La taille de la lame ne pourra excéder 1,25 mètre de longueur* »

### Les pêcheurs d'huîtres :

La pêche est d'abord pratiquée par les habitants du littoral pour qui elle constitue bien souvent un complément de revenus.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est réservée aux seuls inscrits maritimes, c'est à dire : « *les hommes de 18 à 40 ans inscrits sur les registres de l'inscription maritime et mobilisés pour servir dans la Marine Nationale* »

Malgré cela, femmes, enfants et non-inscrits pratiquent également cette pêche.

La consommation des huîtres favorisée par le développement des transports est d'une importance telle que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la ressource s'épuise.

Pour l'État il faut développer un moyen de « régénérer » les bancs naturels épuisés. L'ostréiculture va naître.

Dès 1850, le Ministère de l'Agriculture demande au naturaliste Victor Coste d'étudier les installations des ostréiculteurs italiens.

En 1853, Napoléon III signe un décret portant règlement sur la police de la pêche maritime côtière. L'exploitation des gisements devient alors contrôlée. Des actions de repeuplement des gisements naturels sont aussi menées. Victor Coste crée des bancs artificiels et met au point des dispositifs de captage du naissain. C'est l'apparition, vers 1860, des premiers parcs.

Vers 1920, l'huître plate frappée de maladie disparaît complètement. Vers 1972, l'huître portugaise, destinée à la remplacer, disparaît à son tour.

Pour faire face à cette catastrophe, les ostréiculteurs importent une nouvelle souche d'huître : l'huître creuse japonaise (*Crassostrea gigas*).

Aujourd'hui, l'huître creuse japonaise est l'huître la plus élevée en France.

La culture de l'huître plate est également pratiquée mais de façon nettement moins importante.

## LE GRATTAGE



Comme les tuiles servent d'une année à l'autre, il faut commencer par enlever l'enduit de l'année précédente en raclant la tuile avec une sorte de couteau large. C'est le « grattage »



On sort les tuiles du « rond » ou du « carré » où elles sont en tas et les femmes, assises sur un banc, le mouchoir rayé noué sur la tête, grattent, grattent : elles sont payées au mille.

Pour en faire un dans la journée, il ne faut pas perdre de temps !

Petits terre-pleins de 100 m<sup>2</sup> du Bono, de la Trinité, de Baden et de Saint Philibert : ou bien esplanade immense qu'inonde le soleil, sans ombre aucune. Petite cabane en bois orientable suivant les vents ou « magasins » de pierres aux larges baies lumineuses : tous les chantiers, à partir du mois de mai, s'animent de nouveau.



## LES EMBARCATIONS

Une exploitation moyenne possède généralement une vedette à moteur de 10, 15 CV ou des motogodilles, deux chalands moyens de 5 à 6 tonnes quelquefois un grand chaland de 10 à 15 tonnes qui sert plutôt au sablage des parcs, enfin une ou deux plates.



Les chalands sont des sortes de bacs à fond plat et aux deux extrémités carrées. Ils sont construits à Vannes, au Bono, Saint Goustan, Saint Philibert et La Trinité.

Les chalands actuels sont en voie d'être remplacés par le « ponton » insubmersible, carré aux deux bouts ou à l'avant pointu, beaucoup plus pratique pour les différents travaux.

Dans quelques années, il est possible que le ponton aura supplanté les anciens modèles, bien que la formule soit encore discutée.



111 bateaux sont affectés à l'ostréiculture pour le quartier de Vannes (24 à Vannes, 47 à Penerf, 40 à Baden et Larmor Baden).

## LE CAPTAGE

Un chantier pose en moyenne 20 000 tuiles par marée.

Ceux qui peuvent placer en morte eau également comptent 12 jours plus les dimanches pour 115 000 tuiles.

Un chaland de 12 à 14 tonnes porte en général 600 bouquets avec piquets et 800 pour un gabarit.



Alors au flot montant, le petit naissain qui flottait s'arrête sur la chaux fraîche. De son million de frères livrés à la jungle salée, il n'en reste déjà que 5 ou 6.

Dans les rivières d'Auray et de la Trinité, on pose douze millions de tuiles par an.



Les fixations se produisent, en général, de la Saint Jean (24 juin) à l'Assomption (15 Août) avec un maximum, pendant les étés chauds et calme, au début juillet.

Si on place trop tôt, la tuile se salit et n'est plus apte à recevoir le naissain.

Lorsqu'il se dépose sur les tuiles, le naissain est visible à la loupe. Au bout de trois ou quatre semaines il est gros comme une tête d'épingle.



*Comptage d'un kilo de naissain*

Ce sont des semences d'or que l'on vient compter avidement. À chaque marée le parqueur va retourner ses bouquets, les consulter ; compter les naissains.

Mais de la fixation au détroquage il y a beaucoup de pertes possibles : parasites qui se collent sur les tuiles et étouffent le naissain (pissoués, luisettes, gravants) ; piqûres de crevettes, pinces de crabes, suçoirs d'astéries ; il y a aussi les maladies de bébés d'huîtres que nous ne connaissons pas beaucoup, les intempéries, le froid, l'eau douce excessive. La perte peut être estimée à 80%.

## LE DÉTROQUAGE



Les mois d'hiver passent. Le relevage commence en février. Les bouquets sont déchargés près du chantier et nettoyés avec le « motopompe » ou la « souplète » : un jet dessus, on retourne le bouquet, un jet dessous.

Les tuiles sont montées dans le magasin, les fils de fer sont coupés et le décollage commence appelé « détroquage ».

Détroquer consiste à passer dans l'enduit de chaux, entre le naissain et la tuile, une lame de couteau mince et à décoller le naissain sans le blesser.

Le support de chaux est le « talon » de l'huître. C'est sa marque de fabrique qui la distingue de l'huître naturelle.



Il y a différentes tables à détroquer, mais le principe reste le même. La tuile est posée dans une sorte de gouttière formée de deux planches en V.

Le naissain tombe dans la rigole qui comporte une ouverture, on le pousse avec un balai de genêt et il est recueilli dans un panier.

L'ouvrière travaille assise sur un tabouret, et place derrière elle les tuiles détroquées.

En fin de journée toutes les tuiles sont mises en tas sur le terre-plein.



## LE CHAULAGE

Lorsque toutes les tuiles ont été grattées, on attend une période de beau temps pour chauler.

Les ouvriers amènent les bouquets à la cuve de chaux, ils les y plongent, les déposent sur un égouttoir, les mettent au séchage pendant 4 à 6 jours au minimum.

Quand les tuiles sont neuves, on doit les passer dans la chaux 2 fois. On renouvelle environ 5 à 10% de tuiles chaque année. Les morceaux cassés sont enfilés eux aussi et chaulés.



Le lait de chaux est préparé dans une grande cuve avec de l'eau de mer (40 kilos de chaux éteinte pour 100 litres d'eau).

Plus la tuile est spongieuse, plus elle prend de chaux et plus elle capte de naissain. On compte 90 kilos de chaux pour 1 000 tuiles.



*Tuiles chaulées (La Trinité)*

## L'ENFILAGE



Les tuiles sont percées d'un trou à chaque extrémité. Le fil de fer (n° 12, galvanisé bien entendu) a été coupé d'avance à la longueur voulue. On en prend 2 morceaux auxquels on donne la forme d'un U. Deux tuiles sont enfilées et placées parallèlement, puis deux autres perpendiculaires aux précédentes et ainsi de suite jusqu'à douze. Les fils de fer sont tordus et les deux branches sont réunies en une sorte d'anse. C'est un « bouquet »

L'enfilage n'est plus payé au cent de bouquets.

Les bouquets sont mis en tas pour sécher.

Il est très important que les tuiles soient bien sèches, autrement la chaux ne prendrait pas.

Les tuiles seraient «caillées» ou même «vertes» et ne ramasseraient pas de naissain ou n'en prendraient que d'un côté.





Deux procédés sont utilisés pour disposer les bouquets sur les parcs.

Si le sol est dur et haut, on emploie des « gabarits », sortes de cadres en bois sur lesquels on entasse les tuiles.

Si le sol est mou et bas, on met des piquets.

Le piquet en châtaignier est pointu à une extrémité pour recevoir l'anse du fil de fer.

Le bouquet est mis sur champ et le piquet est enfilé au milieu des tuiles.

Les ostréiculteurs observent la température de l'eau et ouvrent des huîtres pour voir si elles sont « ardoisées ».

Quand il y a déjà eu des émissions de larves les huîtres sont ardoisées et maigres.

Dès que la température de l'eau se maintient à 18°, 20° et si les larves sont nombreuses c'est le moment de « placer ».



*Pose des bouquets sur piquets – Formation des trincats*

Une fièvre anime tous les chantiers, les chalands sont chargés de tuiles et amenés en bordure du chenal sur le parc.

À la basse mer, « les bouquets blancs comme de grandes fleurs minérales » passent de mains en mains pour être piquées dans le sol.





*Chapelets ou broches de coquilles collecteurs*

Eugène Leroux, en juillet 1866, voulant employer la tuile qu'il savait à l'essai tant à l'île de Ré qu'à Arcachon, fit venir de Nantes cinq mille tuiles à couverture, de 33 centimètres de longueur, qu'il disposa par petites ruches de six tuiles élevées au-dessus de la vase sur quatre échelas formant un carré de 20 cm et reliés entre eux par la tête avec du fil de fer. Il maintenait les tuiles placées sur ce carré, au moyen de deux fils de fer fixés au milieu des échelas et passant en croix sur le collecteur.

À l'époque des salines les deux frères (E. et H. Leroux) allaient à la basse mer, avec une brosse délivrer les tuiles de la couche de vase qui les couvrait, et leur zèle fût bientôt stimulé par l'apparition d'un certain nombre de naissains sur chaque tuile. Mais la solidité des collecteurs laissait beaucoup à désirer, un grand nombre de tuiles avaient été renversées...»



C'est Eugène Leroux qui résolut le problème.

En 1867, il eut la patience de percer, avec un foret, un trou à chaque extrémité de tuile.

Il y passa deux longs fils de fer galvanisés N° 14, qui, après avoir réuni dix ou douze tuiles en forme de ruche, allaient se fixer solidement à la tête d'un piquet de plus d'un mètre. Celui-ci était ensuite enfoncé dans l'espace carré formé par l'écartement des tuiles, au milieu de la ruche.

« Cet appareil, fixé dans le sol, tenait les tuiles suspendues à 15 ou 20 cm au-dessus de la vase. Il avait l'apparence d'un champignon, c'est le nom qu'il reçut ; d'autres l'appellent le bouquet. »

Cette disposition en bouquet ou champignon fut immédiatement adoptée.



On trouve pas moins de dix-huit manipulations en décomposant toutes celles que subissent les tuiles depuis le grattage jusqu'au détroquage.

Et cela représente un tonnage imposant porté à bras.



Un simple petit calcul :

Une tuile pèse en moyenne 900 grammes.

Il faut 5 kilos de fil de fer galvanisé n° 12 ou 6 kilos de fer noir n° 13 par mille et 8 tonnes de chaux pour 100 00, soit 8 kilos par cent.

Cela représente donc pour cent mille tuiles :  
90 t de tuiles + 8 t de chaux + 600 kilos de fil de fer = 98,600 tonnes

$98,600 \times 18 \text{ manipulations} = 1\,775 \text{ tonnes}$   
remuées à bras.

Qu'il y ait du naissain ou qu'il n'y en ait pas !

Le détroquage se poursuit jusqu'en mai et début juin.



Le « magasin » est généralement construit « sur la côte », en pierres, recouvert d'ardoises et enduit de chaux. Ouvertures larges pour permettre un bon éclairage.

Seuls, quelques exploitants moins importants ont des cabanes en bois.



Autour du magasin s'étend le terre-plein avec les caisses, la cuve à coaltar, les chariots ...

À l'intérieur, de longues tables placées sous les fenêtres contre les murs serviront au triage d'huîtres. Le sol est cimenté, rarement en terre battue.

Sur les poutres sont placés les grands avirons de chalands et les voiles. Aux murs sont suspendus des paniers en grillage, des bottes en caoutchouc, une pendule ou un réveil (obligatoire même avant 1943), les cordages, toulines et outils : pelles, fourches, râtaux, « sloupettes » (boguettes, jattes, escopettes) pour le lavage et les « râbles » pour enlever la vase des parcs.

